

# Le rapport des évêques : Félix Tshisekedi, 16,93 %

**RD Congo** La Conférence des évêques a rendu son rapport sur les élections du 30 décembre.

Une copie du rapport électoral de la Conférence épiscopale du Congo (Cenco), adressé le 15 janvier à Corneille Nangaa, président de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), est parvenue à *La Libre Belgique*.

La conférence des évêques commence par noter que la loi électorale a été modifiée quatre fois depuis 2006, date des premières élections pluralistes: en juin 2011 (NdLR: à cinq mois des élections de 2011, qui se révéleront frauduleuses), en février 2015 (alors que les élections sont dues pour la fin 2016), en décembre 2017 et en juin 2018. Elle ajoute qu'aucun parti n'a reçu les subventions prévues par la loi pour garantir l'égalité des chances aux formations politiques représentées dans les assemblées délibérantes. Le ministère de l'Intérieur n'a même pas créé la commission ad hoc qui doit payer.

## 39 000 rapports sur les scrutins

La Cenco détaille les remarques tirées de "39 000" rapports de ses observateurs. On y trouve notamment: plus de 4 000 bureaux de vote n'étaient pas aménagés avant les scrutins; 37,7% des rapports indiquent qu'une partie du matériel électoral manquait à l'ouverture du vote; 27% des rapports disent que les membres

du bureau de vote n'ont pas compté les bulletins avant le vote, comme c'est obligatoire; 8,5% des rapports indiquent qu'il n'y a pas eu de vérification systématique de l'identité des électeurs et 12,5% qu'il n'a pas été vérifié si l'électeur portait une trace d'encre indélébile montrant qu'il avait déjà voté; 23% font état d'interruptions plus ou moins longues du vote en raison d'une panne de la machine à voter; 7% des rapports signalent que les résultats fournis par la machine à voter ne correspondaient pas à ceux du dépouillement manuel – le seul légal; etc.

## Publiez les résultats bureau par bureau

La Cenco juge que toutes ces irrégularités "n'ont pas pu entamer considérablement le choix que le peuple congolais a clairement exprimé dans les urnes" et "constate que les données en sa possession, issues des procès-verbaux des bureaux de vote, consacrent le choix d'un président de la République. À cet effet, la Ceni est appelée, en tant qu'institution d'appui à la démocratie, à publier les résultats des élections dans le respect de la vérité et de la justice." La Cenco précise: publier les résultats issus du comptage manuel "publiés et affichés" aux bureaux de vote et de dépouillement comme prévu par la loi, et publier les résultats bureau de vote par bureau de vote.

Le rapport précise que le comptage parallèle des voix sur base d'un échantillon représentatif dans tout le pays donne 62,11% pour Martin Fayulu; 16,93% pour Félix Tshisekedi; 16,88% pour Ramazani Shadary (kabiliste) et 4,09% pour la totalité des autres candidats.

MFC

# LA DIPLOMATIE POUR LES NULS

## *Le Président qui travaille et l'autre*

Par **Marie-France Cros**

La diplomatie, on le sait, est l'art d'écrire discrètement des choses désagréables entre des lignes polies et qui ne sont pas fausses.

En lisant entre les lignes de l'invitation officielle à la cérémonie d'investiture de Félix Tshisekedi, ce jeudi, on s'aperçoit que lorsqu'elle se terminera, à 14 heures, *"le président de la République sortant"* regagnera *"son bureau"*, tandis que le *"président de la République élu et la première dame"* gagneront *"la salle VIP"*. Comme la cérémonie est prévue au palais de la Nation, qui abrite les bureaux de la Présidence, il faut en déduire que le Président-qui-ne-veut-pas-sortir continuera à travailler comme si de rien n'était (avant l'élection = après l'élection), tandis que le *"président de la République élu"* sera relégué dans une pièce réservée aux invités. Il y est prévu un *"entretien en tête-à-tête"*, un seul s'il faut en croire

l'utilisation du singulier. Qui sera ce privilégié? La première dame, avec qui le nouveau promu se sera retiré?

Lire entre les lignes, c'est remarquer aussi que la cérémonie de prestation de serment durera quatre heures au total. C'est très long pour une promesse qui ne sera respectée que moins de 24 heures, si l'on en juge par le dernier engagement signé solennellement par Félix Tshisekedi, le 11 novembre à Genève, par lequel il jurait de se rallier au candidat unique que choisirait l'opposition. Ce dernier ayant été Martin Fayulu et pas Félix Tshisekedi, celui-ci avait retourné sa veste dès le lendemain, expliquant cette trahison de sa signature par le désir de *"sa base"* et/ou parce qu'il avait été *"envoûté"* à Genève.

L'entretien en tête-à-tête de la salle VIP du palais de la Nation sera-t-il une nouvelle séance de désenvoûtement?